



1 Caractéristiques générales

Description du produit

RINOL PU-S686AS est un vitrificateur polyuréthane bicomposant spécial, coloré, mat, en base asueuse, résistant aux UV, à faible émission, électrostatiquement conducteur, pour la protection et la restauration électrostatique de revêtements de sol conducteurs et antistatiques à base de polyuréthane et de résine époxy.

RINOL PU-S686AS répond aux exigences des normes DIN EN 61340-5-1, ANSI/ESD S20.20 (IEC 61340-4-1, 4-5, ANSI S7.1, ESD STM97.1), TRBS 2153 et DIN VDE 0100-410/T610.

RINOL PU-S686AS forme un film extrêmement résistant avec une excellente élasticité, une excellente adhérence et une résistance chimique élevée, par exemple aux désinfectants incolores pour les mains et les appareils disponibles dans le commerce.

RINOL PU-S686AS s'étale parfaitement et son application est sûre. Il réduit l'adhérence des salissures et les efforts de nettoyage. Réservé aux utilisateurs professionnels.

Systèmes RINOL

RINOL PU-S686AS est le sceau mat coloré optionnel pour les systèmes RINOL :

- RINOLETEC
- RINOLETEC V
- RINOLCONDUCTIVE

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le sol doit être propre et sec, exempt de poussière, de graisse, d'huile, de cire et de résidus de produits d'entretien. Dans le cas de revêtements de sol avec un revêtement de protection amovible appliqué en usine, celui-ci doit être entièrement enlevé.

Il faut veiller à ce que les matériaux contenant du silicone ou d'autres matériaux gênant la réaction n'entrent pas en contact avec le RINOL PU-S686 AS, ni avant ni pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Bien agiter les récipients A + B. Ajouter le composant B au composant A et bien mélanger immédiatement les deux composants en les agitant soigneusement. Si des quantités partielles doivent être mélangées, toujours mélanger le composant A et le composant B dans un rapport de 10 : 1, le composant B étant ajouté au composant A. Température de la pièce, du sol et du traitement : 15-25 °C. Le mélange doit être transvasé dans un autre récipient, puis brassé à nouveau brièvement.

Commencer du côté de la principale source de lumière (c'est-à-dire généralement du côté d'une fenêtre) et travailler en s'éloignant de la lumière afin de pouvoir observer la surface pendant le travail et corriger immédiatement les éventuelles imperfections. Répartir le RINOL PU-S686AS au rouleau en bandes de 1 m de large maximum, perpendiculairement à l'incidence de la lumière (c'est-à-dire parallèlement à la surface de la fenêtre), puis l'étaler uniformément dans le sens de l'incidence de la lumière. Éviter la formation de flaques. RINOL PU-S686AS est étalé uniformément avec

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	8 kg
2	Couleurs	Nuancier RINOL, autres sur demande
3	Durée de conservation / stockage	6 mois à 5 - 30°C, dans l'emballage d'origine fermé. Dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel et des rayons directs du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Temps de traitement (20°C)	max. 4 heures
2	Température de mise en œuvre / du matériau et de la pièce	15 - 25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
3	Consommation de matériau (selon le support)	env. 100 g/m ² /couche
4	Temps de séchage (23°C)	min. 2 heures
5	Praticabilité (23°C / 50% d'humidité relative)	après env. 12 heures
6	Revêtement suivant (23°C / 50% d'humidité relative)	après 2 heures
7	pleine capacité de charge (23°C / 50% d'humidité relative)	après 7 jours
8	Humidité relative de l'air	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Technische Daten		
Ausgehärtetes Material		
1	Résistance à l'arrachement par adhérence (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
2	Résistance à l'abrasion (DIN 53754)	env. 20-30 mg / 1 000 cycles
3	Résistance à la fuite à la terre (DIN EN 61340-4-1)	< 1 × 10 ⁹ Ω

un rouleau en peau de mouton (longueur 10 mm). La surface est repassée au rouleau en passe croisée. Les temps de raccordement doivent alors être courts.

Teinte de couleur

De légères différences de teinte, dues aux différentes approches de production et aux fluctuations des matières premières, sont inévitables. Il convient d'en tenir compte lors des travaux de revêtement. Les sections de surface

délimitées doivent être réalisées avec la même préparation de production (voir le numéro de lot sur le bidon de livraison). L'ajout de particules conductrices pour obtenir la conductivité ne permet pas un réglage exact de la teinte. Il est indispensable de procéder à des essais personnels.

Entretien

Afin de conserver les propriétés du revêtement de sol en résine synthétique à long terme, nous recommandons un entretien régulier. Veuillez demander à cet effet nos instructions d'entretien RINOL.

Nous attirons votre attention sur le fait que les systèmes de revêtement conducteurs peuvent être affectés dans leur conductivité par l'application de substances d'entretien.

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarque

Le mélange de RINOL PU-S686AS (A+B) possède une durée de vie en pot d'environ 4 heures à la température d'application prescrite. Ne mélanger que la quantité de RINOL PU-S686AS qui peut être mise en œuvre dans ce délai. En cas de températures plus élevées du RINOL PU-S686AS (A+B), la durée de vie en pot est considérablement réduite, si les composants du mélange sont froids, le processus de mélange ne peut pas être effectué avec suffisamment de soin. Ne pas fermer hermétiquement les bidons contenant le RINOL PU-S686AS mélangé, car des gaz de réaction se forment lors de la réaction du composant A et du composant B. Veiller à une aération suffisante lors de l'application et du séchage, mais éviter les courants d'air et un fort ensoleillement et protéger la surface de la poussière. Arrêter le chauffage au sol à temps.

Remarque importante

- En cas de températures supérieures à 25°C, la réaction accélérée peut entraîner l'apparition de traces visibles de roulage, même à l'état durci. Pour la mise en œuvre et le durcissement, l'humidité de l'air joue un rôle important, en plus de la température du sol et de la pièce. En raison de la nature de la surface, les vitrifications mates doivent généralement être nettoyées plus souvent que les vitrifications brillantes.
- Une humidité de l'air élevée (spécialement en combinaison avec des températures basses) retarde le processus de durcissement, ce qui prolonge le temps nécessaire à la finition. Après l'application, le matériau doit impérativement être protégé de l'exposition directe à l'eau (20°C / 50% d'humidité relative).
- Les produits colorés (par ex. les teintures pour cheveux, les désinfectants colorés pour les plaies) ainsi que les migrations de plastifiants (par ex. du caoutchouc) entraînent une décoloration irréversible de la couche de scellage. Si une résistance aux désinfectants pour les mains et les instruments doit être garantie en fonction de l'objet, nous recom-

mandons de procéder à des essais préalables correspondants avec les préparations utilisées sur place. En cas de doute, consultez au préalable notre conseil technique d'application.

- Le scellement peut être endommagé par des influences mécaniques au cours de l'utilisation. Cela entraîne des rayures et, dans les cas les plus graves, une usure accélérée. Les phénomènes d'usure peuvent nécessiter une rénovation partielle ou totale de la vitrification.
- Afin d'éviter des points de contact visibles lors d'une rénovation partielle, appliquer le RINOL PU-S686 AS exactement d'une ligne de délimitation (soudure, bord à bord) à l'autre. Comme il n'est pas possible d'exclure des différences de brillance entre les surfaces partielles assainies et non traitées, il est toujours recommandé d'assainir des surfaces partielles fermées (par ex. des pièces individuelles ou des zones d'utilisation délimitées). Des changements de couleur naturels sont possibles et ne constituent pas un défaut de qualité.
- En cas d'utilisation de chaises à roulettes, les roulettes doivent être conformes à la norme EN 12529 (type W). En alternative, il est recommandé d'utiliser des tapis de protection appropriés.
- Les pieds des chaises ou des tables nécessitent l'utilisation de patins en feutre appropriés.
- L'exposition prolongée à des solvants agressifs et/ou à des désinfectants peut entraîner des modifications de la surface. Il est recommandé de les éliminer immédiatement.

Nous attirons également votre attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable et qu'elle remplace toutes les fiches techniques antérieures.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products Italia S.r.l. ou RCR Flooring Products ne peuvent garantir le résultat de leur travail ni assumer une quelconque responsabilité pour quelque raison et/ou rapport juridique que ce soit. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. ou de RCR Flooring Products GmbH s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées à l'adresse www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols en intérieur. Les revêtements et scellements en résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.



RCR Flooring Products Italia S.r.l.
Via Chiarugi 76/U
I-45100 Rovigo

05¹
EN 13813 SR-B1,5-IR4

1119-CPR-0833
09
EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)

Réaction au feu : NPD²

Perméabilité à l'eau : NPD²

Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) : NPD²

Résistance à l'adhérence (Bond) : B 1,5

Résistance aux chocs (Impact Resistance) : IR 4

Isolation contre les bruits d'impact : NPD²

Absorption du bruit : NPD²

Résistance chimique : NPD²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également répondre à l'exigence DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface " imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV (catégorie de produit IIA / j type **sb**) selon le règlement européen 2004/42 est de 500 g / l (valeur limite 2010) à l'état prêt à l'emploi. La teneur maximale de RINOL PU-S686AS en état prêt à l'emploi est < 85 g / l de COV.

Code GIS (système d'information géographique) : PU 40

Pour plus d'informations sur le Giscode, veuillez consulter Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>